

SANTE

ANNEE 2020

L'année 2020 a été, pour tout un chacun et particulièrement pour les plus précaires, très marquante sur le plan sanitaire.

L'ADAV33, qui a maintenu son activité durant le premier confinement en renforçant son accueil téléphonique et son travail d'aller vers les plus fragiles a été un lieu ressource pour les familles souvent confrontées aux portes fermées d'autres institutions.

Durant le deuxième confinement, l'ADAV33 est restée ouverte au public et a continué son travail de sensibilisation et de prévention auprès des ménages accompagnés.

1. Actions menées durant la période Covid19

L'accès et le maintien des droits des ménages accompagnés a été une priorité absolue pour l'ADAV33 durant la pandémie.

Les travailleurs sociaux de l'ADAV33 ont maintenu leur travail d'accès à la protection sociale et à la CMU des familles accompagnées.

L'accueil domiciliation – accès aux droits qui a été assuré sur les trois sites de domiciliation ont permis aux professionnels de l'accueil de distribuer des masques, des attestations de déplacement aux familles mais également de partager une information fiable et de les rassurer.

La santé a été abordée tant en individuel qu'en petit collectif – selon les jauges en vigueur – lors d'ateliers Santé / Alimentation qui ont lieu dans le cadre du RSA.


Aussi, les ménages ayant rencontré des difficultés financières particulièrement prégnantes pendant la période ne pouvant travailler autant qu'habituellement ; l'ADAV33 a distribué, grâce au soutien de la Fondation Abbé Pierre, l'équivalent de 17 000€ sous forme de tickets services.

2. Interventions auprès de familles en situation d'habitat insalubre / précaire / indigne

Connaissant le lien étroit entre les conditions d'habitat et la santé, l'ADAV33 travaille, de sa place, à l'amélioration des conditions de vie des Gens du voyage et itinérants.

Cette action, détaillée dans la fiche Habitat du rapport d'activité, se fait dans le cadre de différents dispositifs (notamment le Programme départemental d'accompagnement à la sédentarisation des Gens du voyage, le Fonds d'avance financé par la Fondation Abbé Pierre) mais pas seulement.

Cette action, toujours menée en partenariat, permet notamment :

-  L'accès aux fluides (eau, électricité) ou leur remise aux normes, l'accès à l'assainissement

✚ L'accès au ramassage des ordures ménagères de nombreuses familles

✚ L'accompagnement dans des projets de réhabilitation / travaux / isolation thermique.

L'ADAV33 active grandement son partenariat étroit avec la Fondation Abbé Pierre qui lui finance un Fonds d'avance, abondé en 2017, mobilisé pour les situations urgentes liées à l'habitat et dédié à la réhabilitation et à l'amélioration de l'habitat (travaux d'isolation, achat d'un groupe électrogène, travaux divers).

Ce fonds, attribué par le groupe habitat interne de l'ADAV33 selon la Convention établie avec la FAP régionale, permet une véritable flexibilité – pas toujours possible avec les procédures et dispositifs de droit commun.

3. Intervention sur les aires permanentes d'accueil

Du fait de la Covid19, les intervenants sociaux territoriaux ont été amenés à réaliser de nombreuses interventions sur les aires d'accueil (sur 14 aires permanentes différentes situées dans les arrondissements de Bordeaux, Libourne, Blaye).

Ces interventions ont été réalisées en lien étroit avec les PASS mobiles des hôpitaux de Saint André, de Blaye, de Libourne ou Médecins Sans Frontière. Elles ont permis de réaliser des distributions de masques et d'attestations de déplacement, de mener des actions de prévention et de sensibilisation voire de dépistages.

4. Participation active à des actions de recherche / études

Comme indiqué tout au long de cette fiche, les Gens du voyage et personnes itinérantes cumulent souvent différentes difficultés sociales, économiques et environnementales les exposant plus directement aux problématiques d'accès aux soins et de santé.

Face à ce constat, Santé publique France (SPF) et l'ARS Nouvelle Aquitaine (NA) ont souhaité s'intéresser plus précisément à la Santé des Gens du voyage – notamment suite à une épidémie de rougeole qui les a fortement impactés (en 2017, 2018, 2019) et le constat, en Charente, de différents cas de saturnisme.

Ces préoccupations rejoignent celles des Associations du réseau FNASAT-Gens du voyage qui partagent ces constats – les observant de façon empirique en travaillant au quotidien au plus près des familles et de leurs territoires de vie – et échangeant au sein de la Commission Nationale Santé du réseau.

Ainsi, l'ADAV33 a participé depuis fin 2019 au 16 mars 2021 à l'étude coordonnée par Santé publique France sur la santé des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine. Interrompue du fait des 2 confinements et du contexte sanitaire, l'étude reprendra en septembre 2021.

Sur un objectif d'environ 2000 ménages à interroger sur 4 Départements (Charente, Charente Maritime, Creuse, Gironde), 1000 entretiens sont à mener en Gironde par l'ADAV33.

Ce jour, 824 entretiens ont été réalisés au global et l'objectif est d'atteindre les 2000 ménages d'ici la fin de l'année 2021. Cette étude permettra d'avoir une meilleure vision des problématiques du public Gens du voyage en matière de santé afin de mettre en œuvre des actions de sensibilisation / médiation adaptées.

5. Action de médiation entre les usagers et les équipes de soin et formation d'acteurs

A la demande des différents lieux de soin et de prise en charge, l'Adav33 assure un appui technique et une fonction de médiation très prégnante.

Elle propose également des formations aux professionnels du soin (hôpitaux, infirmiers, etc.), pour les aider déconstruire certaines représentations et pour mieux comprendre et accueillir cette population.

Son mode d'intervention territorialisé et thématique lui permet de mettre la question de la prévention auprès des publics au travail et de structurer cette action notamment via son groupe Santé et Citoyenneté animé par un Chef de service.

Tous les lieux de « contacts » avec les usagers sont exploités pour travailler en prévention, que ce soit lors de la remise du courrier (élection de domicile), via des affichettes ou supports transmis par l'ARS ou santé publique France.

Enfin, l'ADAV33 travaille depuis plusieurs années à la participation des usagers : initialement, un Comité d'usagers a été créé en 2016 sur les thèmes de l'accueil et de la domiciliation. Toute l'équipe de professionnels de l'ADAV33 a bénéficié d'une formation en trois temps avec la présence des usagers pour la dernière session.

Aujourd'hui, elle travaille à l'élargissement des thèmes abordés en Comité d'usagers en y incluant notamment la Santé.